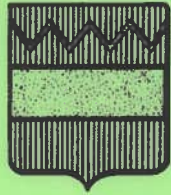


PROVINCE DE HAINAUT



Arrondissement d'Ath

COMMUNE

de

BRUGELETTE



Wallonie

LIVRE I - URBANISME
LIVRE II - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par la société LAINE AGRI Fils et Fille, « le Petit Fouleng », propriétaire du bien sis, Chemin de Mons à Brugelette (Gages) visant :

La démolition d'un hangar agricole vétuste et la reconstruction d'un hangar agricole de stockage de matériel avec agrandissement (36m sur 20m)

La demande est soumise à annonce de projet

Conformément à l'article D.IV.40 et R.IV.40-2, 2° du CoDT :

2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

L'affiche est posée ce 19 février 2021

L'enquête se déroule du 24/02/2021 au 10/03/2021 inclus.

Le dossier peut être consulté uniquement sur rendez-vous (068/45.73.10) à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a à 7940 Brugelette

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : urba-envir@brugelette.be.

Les réclamations et observations écrites avec toutes vos coordonnées sont à envoyer du 24/02/2021 au 10/03/2021 au Collège communal :

- par recommandée à l'adresse suivante Grand Place, n°2a 7940 Brugelette,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be .

Brugelette, le 17 février 2021

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale f.f.
Sandy MAENHOUT



Le Bourgmestre,
André DESMARLIERES